

"47% des candidats aux prochaines élections législatives sont des femmes avec près de 12% têtes de listes", a annoncé, lundi, Neila Châabane, secrétaire d'Etat chargée des affaires de la femme et de la famille.

Lors d'un séminaire sur le thème "Les droits des femmes en période électorale et la place de la loi intégrale dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles", Mme Châabane a souligné que la participation de la femme à la vie politique demeure encore modeste et doit être renforcée afin de garantir l'égalité totale entre l'homme et la femme, notamment, au niveau de l'accès aux postes de décision.

Pour la secrétaire d'état, "Aujourd'hui la constitution stipule la parité et l'égalité des chances mais il convient, également, de mettre en place des mécanismes et des moyens permettant d'appliquer ces lois afin de garantir les droits des femmes et leur épargner toute forme de discrimination ou de violence".

Rappelant qu'une loi cadre sur la violence à l'égard des femmes est actuellement en cours d'élaboration avec la participation d'experts et des représentants de la société civile dans le cadre d'une approche participative.

Durant son intervention, Chafik Sarsar, président de l'instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) a indiqué que l'instance a respecté le principe de parité et d'alternance homme-femme dans la validation des listes électorales.

Laura Baeza, ambassadrice et chef de la délégation de l'Union Européenne en Tunisie a indiquée que l'UE financera, à partir de janvier 2015, un nouveau programme bilatéral de 7 millions d'euros pour la réduction des inégalités homme-femme aux niveaux national, régional et local.

"Ce programme permettra, notamment, de lancer des projets qui seront mis en oeuvre par des organisations de la société civile et inclura un volet d'appui à la participation des femmes à la vie politique ainsi qu'un volet sur la lutte contre la violence", a-t-elle mentionnée, rappelant que l'UE finance actuellement plus de 10 initiatives en Tunisie sur l'égalité homme-femme.

Madame Baeza a appelée toutes les femmes tunisiennes à bien regarder les différents programmes électoraux pour pouvoir faire le bon choix de leurs représentants au parlement, indiquant qu'une assemblée où il y a une large participation des femmes est un assemblée qui

sera en mesure de défendre et de promouvoir les droits des femmes.

Source: huffpostmaghreb.com